



Changement de Garde d'enfants

Par **Poncet Philippe**, le 16/01/2017 à 00:17

Bonjour,

Divorcé depuis 5 ans avec garde partagée, 2 enfants de 14 ans et 11 ans.

Mon fils a souhaité vivre chez sa mère, depuis juin 2016, il vient chez moi un we sur deux ainsi que la moitié des vacances. Ma fille est toujours en garde alternée.

Je n'étais pas favorable à ce que mon fils reste chez sa mère mais j'ai accepté pour plus de sérénité, (aucune décision de justice).

Ma fille a émis le souhait également depuis septembre 2016 de vivre chez sa mère car d'après elle, elle souhaite être avec son frère.

J'ai de bons rapports avec mes enfants et j'ai toujours fait pour qu'ils se sentent bien.

Leur mère vient de faire une demande officielle auprès du TGI afin d'avoir la garde des deux, avec des exigences qui paraissent démesurées (pensions alimentaires 250€/enfants, participation aux frais de scolarité et activités sportives, pension pour mon fils depuis juin 2016...)

Hormis le fait de devoir participer à la pension (mes revenus 1700€/mois, charges de 1200€), je souhaite et considère que je peux également réclamer le droit de garder mes enfants à qui j'ai toujours apporté le confort nécessaire ainsi que mon amour.

J'avoue être un peu dans une impasse, alors quelles démarches et informations mettre en avant pour que je puisse faire valoir mes droits ?

Merci de vos réponses.

Par **marie076**, le 16/01/2017 à 09:12

Bonjour,

On ne peut pas répondre à la place du juge, et ce d'autant moins que nous n'avons pas le dossier. On peut toutefois vous indiquer que les enfants risquent d'être auditionnés pour que le juge sache ce qu'ils veulent, dans la mesure où l'aîné vit déjà sa mère et que sa soeur veut l'y rejoindre il y a des chances pour qu'effectivement la résidence habituelle des enfants soit fixée chez la mère. Mais une fois encore on n'a pas le dossier, ce qui prime c'est l'intérêt de l'enfant, c'est ce qui guidera le juge.